



NOV  
2023—n°245

# l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

## UNE NOUVELLE ASSO DANS LA COMMUNE : GAMES LANDES

### QUI SOMMES NOUS

Vous aimez jouer ? Ça tombe bien, nous aussi !!!

### GAMES LANDES ! C'EST QUOI ?

Comme son nom l'indique, GAMES LANDES est une association avec plein de bonnes choses dedans ! Des jeux, des joueurs et de la bonne humeur ! Vous l'aurez deviné, GAMES LANDES est une association qui a pour but d'offrir un grand moment de plaisirs ludiques à tous ceux qui souhaitent se divertir autour d'un bon jeu de société. L'association existe depuis juillet 2023 et accueille depuis peu des joueurs. La particularité de notre association est qu'elle est composée de gens extraordinaires et de jeux excellents.

### ON Y TROUVE QUOI COMME JEUX ?

Dans notre boîte à jeux nous avons toutes sortes de jeux : du jeu d'ambiance au jeu de plateau en passant, non pas, par la case départ mais bien au contraire, par tous ces jeux de société que nous n'avons pas l'habitude de voir. Et oui, fini les Monopoly et compagnie, ici nous jouons à des jeux récents (ou pas d'ailleurs) mais bien plus amusants !!! Il y en a pour tous les goûts.

### POUR NOUS REJOINDRE, COMMENT FAIRE ?

L'association se retrouve un mercredi sur deux (semaine paire) de 20h30 à 22h30 au foyer rural, puis espérons-le à la médiathèque en 2024. Il faut savoir que le GAMES LANDES s'adresse avant tout à un public adulte. Ici seuls les très grands enfants sont autorisés pour le plaisir de tous.



### POUR S'INSCRIRE, COMMENT FAIRE ?

Après deux soirées d'initiation qui se sont déroulées le 20 septembre et le 04 octobre dernier, l'inscription est obligatoire pour éviter les abus. Pour s'inscrire, rien de plus simple, il suffit de remplir un formulaire d'inscription sur hello asso: <https://www.helloasso.com/associations/games-landes/adhesions/adhesion> ou via le qr code.

L'association est à but non lucratif cependant, l'inscription est de 25€ à l'année. Cette participation permettra l'achat de nouveaux jeux, divers projets (comme des après-midi jeux de sociétés etc...)

Vous pouvez vous renseigner sur [games.landes@gmail.com](mailto:games.landes@gmail.com)



Parce qu'une association ne fonctionne pas sans bénévoles, rejoignez-nous !!!  
ON COMPTE SUR VOUS !!!

**« L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant, mais l'homme qui ne joue pas a perdu à jamais l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup ! », Pablo Neruda.**



## INFOS TRAVAUX

### Maison de santé

Les travaux d'agrandissement de la maison de santé ont débuté fin juin. L'emprise du nouveau bâtiment est de 198 m<sup>2</sup>. Les raccordements aux réseaux eaux usées et eaux pluviales sont réalisés, la plateforme est coulée.

La charpente et l'ossature bois réalisées par l'entreprise LCA sont terminées.

Cette première phase des travaux a pu occasionner quelques désagréments au niveau du stationnement.

Actuellement le planning est bien respecté en prévision d'une fin de chantier fin mars 2024.



### Travaux de remplacement de colonnes

Les travaux concernant les remplacements des colonnes débuteront vers le 8 novembre. Nous laisserons accessibles les colonnes actuelles que nous condamnerons par la suite avant de procéder à leur retrait.

Les colonnes de la rue du stade seront déplacées le temps des travaux et réparties entre le parking de Coccinelle et le parking de la Godelinière.

Tout devrait être fini avant les vacances de Noël.



### Lotissement de la Pommeraie

La phase Génie Civil du chantier du lotissement se réalise dans de bonnes conditions météorologiques, nous tenons le planning. Depuis le 15 août nous contactons les personnes qui se sont inscrites pour retenir une parcelle. Pour ceux qui sont en fin de liste, rassurez-vous votre tour arrive, nous comptons boucler le dossier pour la fin de l'année.



### Naissances (17, 18, 19)

09 août : SORIN Anna – 3 rue du Commandant Cousteau  
03 septembre : OLLERY Sasha – 17 rue des Hirondelles  
02 octobre : JEANNIÈRE Paul – 5 rue de Chasseloup

### Décès (25, 26)

08 octobre : BOUSSEAU Marie-Thérèse  
– EHPAD « Les Bruyères » (83 ans)  
09 octobre : CHIRON Jean-Michel  
– 6 route de St Symphorien – L'Ouvrardière (58 ans)

### Mariages (13)

14 octobre : KOLEDA Cyril et SIAUDEAU Philippine  
– La Gaubretière, 4 rue du Chêne

 <b>Horaires de la Mairie</b>			<b>Ouverture de la Mairie</b> lundi au vendredi de 10h à 12h <b>Permanences téléphoniques</b> 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
 <b>bibliothèque</b> mercredi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	 <b>agence postale</b> lundi au samedi de 10h à 12h	 <b>pluviométrie</b> Septembre 2023 94 mm cumul année 2023 510,5 mm	



## LOCATION DE MATÉRIEL DU COMITÉ DES FÊTES :

### CHANGEMENTS IMPORTANTS :

À compter du 1<sup>er</sup> novembre voici les changements à prendre en compte :

Les retraits et retours de matériels se feront désormais lors des permanences suivantes :

- Lundi 18h-20h
- Jeudi 18h-20h

Les retours le lundi matin seront possibles sur demande explicite au moment du retrait.

Les locations se feront via le bon de commande disponible sur le site de la mairie, ou à demander par mail sur [locationcdf85130@gmail.com](mailto:locationcdf85130@gmail.com). Vous pouvez également le retrouver également dans ce numéro.

Ce bon sera :

- Soit à déposer au comité lors des permanences ci-dessus.
- Soit à renvoyer par mail à [locationcdf85130@gmail.com](mailto:locationcdf85130@gmail.com).

Ce dernier vous sera revalidé sous réserve de la disponibilité du matériel.

Comptant sur votre compréhension et votre application pour le bon fonctionnement de cette nouvelle organisation.



Le comité des fêtes.

## LA BBC RECRUTE

Identité : Banque Bénévoles Complémentaires

Rôle : Venir en aide aux associations locales en manque de « bras » pour un événement exceptionnel.

Interventions courantes : À la demande des organismes, « avant, après, jamais pendant » le déroulement de la manifestation.

Autres interventions : Travaux de nettoyage (EHPAD), patrimoine landais, bricolage (école), comité des fêtes, décors de Noël etc.. etc dans la limite de la disponibilité et des compétences de nos membres.

Notre groupe est totalement indépendant, nous ne sommes pas une association déclarée, pas de dépôt de statuts officiels. Chaque membre, est libre de se retirer sans aucune formalité, intervient en fonction de sa bonne volonté ou tout simplement de sa motivation au regard de la tâche à accomplir. Notre effectif régulièrement renouvelé (merci aux dernières recrues) est évidemment constitué essentiellement de retraités venant de toutes professions, il ne demande qu'à s'étoffer.

Nous éprouvons beaucoup de plaisir à rendre service, mais surtout c'est pour nous l'occasion de côtoyer des personnes d'une autre génération et cela constitue un véritable bain de jouvence dans un esprit de totale camaraderie.

Comment rentrer dans le groupe ? Tout simplement en se faisant connaître auprès de l'un de nos membres (vous en connaissez sûrement un ou plusieurs) ou de Bruno Nourry (Tél. 06 33 24 89 86). - [bnourry@wanadoo.fr](mailto:bnourry@wanadoo.fr).

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Pour la B.B.C.

B.N.



BBC ET BÉNÉVOLES DE LA COMMUNE

## LES MIGNONS NETTOYEURS : REUNION LE MARDI 22 NOVEMBRE

Depuis deux ans maintenant, "LES MIGNONS NETTOYEURS" sillonnent la campagne et collectent les déchets qui encombrant les fossés, voies communales, etc...

A chaque sortie, les quantités récupérées par ce groupe de volontaires sont importantes.

Ces déchets sont ensuite recyclés pour la plupart.

Après 2 ans d'existence il semble opportun de faire un point, de réfléchir à ce qui pourrait être amélioré, d'établir un calendrier prévisionnel afin de programmer des rencontres peut-être un peu moins rapprochées mais regroupant un plus grand nombre de bénévoles afin que ce soit plus sympa.

Tous les volontaires sont donc conviés le mercredi 22 Novembre à 18H30 en Mairie.

Si vous n'êtes pas bénévoles, et que vous souhaitez rejoindre le groupe n'hésitez pas à participer à cette réunion à laquelle vous aurez toutes les informations.

Vous pouvez aussi contacter Jean-Claude Douillard au 07 71 82 93 90





## EXPOSITION A L'EHPAD LES BRUYERES

Les élèves de l'association Culture et Loisirs de Treize Septiers sont heureux d'exposer leurs travaux artistiques sur les murs de l'enceinte de l'Ehpad Les Bruyères aux Landes-Génusson.

Depuis 2015, Josette Lecroq, leur professeur, a guidé leur créativité afin de réaliser une quantité non négligeable d'œuvres très variées.

De l'aquarelle, aux pastels, en passant par la peinture acrylique, huile et surtout des bases de dessin indispensables, l'exploration de diverses techniques a contribué à trouver un mode d'expression plus personnel et à s'exprimer pleinement.

L'atelier se déroule traditionnellement tous les jeudis de 14h15 à 16h15, à la maison des Associations de Treize Septiers. Nous serons ravis d'accueillir de nouvelles personnes partageant notre passion pour la pratique artistique et désireuses d'apprendre et de découvrir différentes techniques.

Nous échangeons sur nos découvertes et nos progrès, nous organisons des séances en extérieur et cette année nous envisageons d'accueillir des artistes pour animer des ateliers spécifiques.

Pour tout renseignement contactez Josette Lecroq au 06 51 83 94 36 ou creazette@gmail.com.

Liste des artistes : Thérèse Audureau, Edith Bery, Claire Mangematin, Marie Edith Caillaud, Marie Andrée Pineau, Catherine Segret, Bernadette Bertrand, Yannick Le Rock



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

De nos jours, cette cérémonie du 11 novembre n'est pas seulement un devoir de mémoire envers ceux qui ont combattu pour que nous puissions aujourd'hui vivre libre, elle est aussi un moment de communion pour toutes celles et ceux qui en citoyens de France ont la profonde volonté de vivre avec « Honneur, civisme, fidélité et attachement à la Patrie ».



Programme de la commémoration du 11 novembre :

- 9h15 :

\*Rassemblement sur la place devant les mâts pour la levée des couleurs, avec la participation de M. Le Maire, le président de l'UNC et ses membres AFN Soldats de France, les enfants de l'école dans le cadre du passeport du civisme, les sapeurs-pompiers et la Banda la 7<sup>ème</sup>.

\*Levée des couleurs et remise de décorations.

\*Cérémonie au monument aux morts au cimetière avec hommage aux combattants d'Algérie et d'Outre-Mer.

- 10h45 : Messe à l'église de la Gaubretière en présence des communes de Les Landes-Genusson, Tiffauges et la Gaubretière

- 11h30 : Verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle familiale route de la Verrie.

## BOÎTES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Comme l'an dernier, les boîtes aux lettres pour le Père Noël seront installées dans la commune à partir du 15 novembre : l'une à La Mairie et l'autre à la supérette.



Alors, les enfants, pensez à écrire au Père-Noël et si vous voulez qu'il vous réponde notez bien  **votre nom prénom et adresse**, le Père Noël vous connaît tous mais pas vos adresses !

## PLANNING DE L'ACTUALITÉ LANDAISE POUR 2024

Date de conseil	Date limite de dépôt des articles	Date d'encartage	Date de distribution
	11 décembre 2023	20 janvier 2024	22 janvier 2024
8 février 2024	12 février 2024	2 mars 2024	4 mars 2024
12 mars 2024	11 mars 2024	30 mars 2024	1 avril 2024
4 avril 2024	15 avril 2024	4 mai 2024	6 mai 2024
6 mai 2024	13 mai 2024	1 juin 2024	3 juin 2024
6 juin 2024	10 juin 2024	29 juin 2024	1 juillet 2024
11 juillet 2024	31 juillet 2024	31 août 2024	2 septembre 2024
5 septembre 2024	9 septembre 2024	28 septembre 2024	30 septembre 2024
3 octobre 2024	15 octobre 2024	2 novembre 2024	4 novembre 2024
7 novembre 2024	11 novembre 2024	30 novembre 2024	2 décembre 2024
5 décembre 2024	16 décembre 2024	11 janvier 2025	13 janvier 2025



## DANSES TRADITIONNELLES : VENEZ DANSER AVEC « ET VIE DANSE » ! UNC SOLDATS DE FRANCE

Comme beaucoup d'associations, « Et Vie Danse » a souffert des années COVID...mais n'a pas dit son dernier mot ! Elle relance son activité, différemment certes, mais avec le souci de vous offrir la possibilité de découvrir les danses traditionnelles (bretonnes, vendéennes, de France et d'ailleurs...) ou d'exercer vos talents de danseurs, lors de deux après-midi d'apprentissage, suivi d'un petit bal.

N'hésitez pas à nous rejoindre le samedi 4 novembre et / ou le dimanche 19 novembre de 15h à 18h30, salle de la Loge de la Godelinière.

Novice, débutant ou confirmé, chacun est le bienvenu et prendra plaisir à partager ces deux temps de danse dans une ambiance détendue et conviviale.

### Après-midi de danses folk

Organisés par l'association Et Vie Danse

**Le samedi 04 novembre 2023  
et le dimanche 19 novembre 2023**

Salle de la Loge à la Godelinière  
85130 LES LANDES GENUSSON

De 15 h00 à 18h30

Entrée : 5 €

1<sup>ère</sup> partie : découverte, apprentissage de danses

2<sup>ème</sup> partie : petit bal en scène ouverte

(amis musiciens, apportez vos instruments)

*Boisson, café, brioche offerts*

*Ambiance conviviale*

*Ouvert à tout public, chevronné ou débutant !*

" Notre jeunesse est la France de demain"

Ainsi s'exprime Hervé Longuet notre Président National de l'UNC.

" Hubert Germain dernier Compagnon de la Libération, Léon Gautier dernier survivant du prestigieux commando Kieffer, ont replié leurs ailes.

Nous ne les verrons plus, nous sommes orphelins de ceux qui incarnaient cette histoire.

Avec leur disparition, un chapitre est en train de se refermer.

La nouvelle page qui s'ouvre nous donne une responsabilité majeure et essentielle de passeurs de témoin, de transmetteurs de valeurs, et de gardien d'une mémoire vive qui ne doit pas se banaliser au fil du temps ".

Il est de notre Devoir de répondre à la quête de sens d'une jeunesse qui, dans une France fracturée, au sein d'une société en grande difficulté, doit pouvoir trouver la réponse à leur question d'engagement citoyen pour que vive notre ultime mission :

« Transmettre nos expériences, notre idéal, pour la défense de notre pays, de notre civilisation »

Il y a urgence à ce que chacun de nos compatriotes trouve, ou retrouve, un sens à vivre en citoyen de France.

C'est pourquoi, toutes celles et ceux adhérant aux mêmes idéaux : d'Honneur, de Fidélité, de Civisme, d'Attachement à la Patrie, doivent nous rejoindre.

Votre place est parmi nous dans cette grande famille, où vous pourrez vous rassembler pour servir, et non se servir.

Le Président de l'UNC Landaise

D.Lebrun

contact : domlebrun@wanadoo.fr – mobile 06 15 05 11 04



## LE CYCLO LOISIRS LANDAIS

Le 3 septembre les cyclos loisirs landais ont inauguré leur nouvel équipement.

A cette occasion des clichés ont été réalisés à divers endroits des circuits du jour ainsi que des photos du groupe place de la fontaine.

Nous remercions la focale landaise d'avoir participé à cette matinée pour ce très beau reportage.

Nous remercions aussi nos sponsors qui nous ont permis de réaliser de superbes maillots.

Grâce à eux, nous avons pu équiper chaque adhérent.

Les circuits proposés chaque dimanche sont adaptés à tous, quel que soit le niveau sportif de chacun.

Cette année, une équipe de dames a opté pour le vélo électrique.

Toute personne, femme et homme, qui souhaiterait venir rejoindre cette nouvelle façon de faire du vélo sera la bienvenue.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements si vous souhaitez rejoindre notre club pour ses qualités sportives et conviviales.

Contact:

Bizon Jacky : 06.36.06.41.53





## CALENDRIER DES POMPIERS 2024

Dans le cadre de la communication faite par la commune sur la prévention des démarcheurs à domicile, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous informe que la distribution des calendriers débutera vers le 28 octobre et jusqu'à la fin de l'année.

Afin d'accueillir les pompiers des Landes et non des usurpateurs, sachez que les collègues se présentent toujours en tenue et n'hésitez pas à demander la présentation de notre carte d'amicaliste de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Également, il faut noter que le calendrier est personnalisé au nom de la commune, vous pourrez ainsi aisément le reconnaître.

L'Amicale des sapeurs pompiers vous invite à la soirée dansante le samedi 2 décembre à partir de 21h30 à la Godelinière qui aura lieu à l'occasion de la Ste Barbe.

Merci pour votre chaleureux accueil.



**SAPEURS POMPIERS**  
LES LANDES GENUSSON



## agenda ▶

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
9 NOVEMBRE	COLLECTE DE SANG	LA GODELINIERE	DONNEURS DE SANG
4 ET 19 NOVEMBRE	APRES-MIDI DANSE FOLK	LA GODELINIERE	ET VIE DANSE
11 NOVEMBRE	COMMEMORATION	PLACE DE L'EGLISE	UNC
18 NOVEMBRE	FETE DU FOOT	SALLE OCEANE	FCTL
26 NOVEMBRE	CONCOURS DE BELOTE	LA GODELINIERE	CLUB DU TEMPS LIBRE
2 DECEMBRE	STE BARBE	LA GODELINIERE	AMICALE DES POMPIERS
19 JANVIER 2024	VŒUX	LA GODELINIERE	MAIRIE





## OCTOBRE ROSE DANS LA COMMUNE



Le 1er octobre,  
Vague rose  
aux écuries de  
Chambrette compétition  
Organisée par la commune



Marche rose  
faite par les enfants  
et leurs assistantes maternelles



Octobre rose  
Par l'association Fit'Land





# EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2023

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, EMSENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;

MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, HILAIRET, MOUILLÉ, JP ROY, O ROY, VINET.

*Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 9 novembre 2023*

## EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé Impasse de la Fontaine, cadastré section AB n° 285 d'une superficie de 190 m<sup>2</sup>
- l'immeuble situé 8 rue des Rosiers, cadastré section AB n°1257 d'une superficie totale de 878 m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 52 rue d'Anjou, cadastré section A n°1589 d'une superficie totale de 797 m<sup>2</sup>.

## EXTENSION DU CIMETIERE – VAUDATION ADMINISTRATIVE

Monsieur le Maire rappelle la procédure engagée pour l'extension du cimetière communal.

- Un courrier a été expédié le 26 septembre au préfet sollicitant l'extension du cimetière avec plan d'agrandissement et étude de sol mais également sollicitant l'ouverture de l'enquête publique nécessaire avec désignation d'un commissaire enquêteur.
- Un état des décès sur la commune au cours des 5 dernières années mais aussi l'état des sépultures effectuées depuis 5 ans (en effet, tous les décès ne conduisent pas à une inhumation aux Landes-Genusson)

Le plan d'agrandissement présenté en séance fait état de la modélisation des cheminements piétons et pmr, des accès, stationnement et agencement global du futur cimetière. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des voix exprimées approuve le projet d'extension du cimetière communal, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure administrative correspondante.

## REGULARISATION D'EMPRISE FONCIERE

– ACQUISITION DE M. ET MME SIREAU:

Monsieur le Maire expose que par suite de l'aménagement du rond-point entre la rue Pasteur et la rue d'Auvergne, il était nécessaire de procéder à la régularisation foncière correspondante.

– ACQUISITION DE M. GUILBAUD

Monsieur le Maire expose que par suite de l'aménagement du carrefour entre la rue de la Vendée et la rue Jean Yole, des négociations ont été engagées avec Monsieur GUILBAUD afin de déplacer l'arceau présent sur le carrefour et l'intégrer contre son mur, dégageant ainsi la voirie.

## MAISON DE SANTE – AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX

Avenants n°1 correspondants aux lots 2, 6 et 13, savoir :

- Lot gros œuvre n°2 : adaptation des raccordements suite à la modification du raccordement des eaux usées par GIRARDEAU TP Montant de l'avenant 1.263 € HT
- Lot menuiseries intérieures n°6 : ajout traitement acoustique des portes intérieures par APH 5 CONCEPT. Montant de l'avenant : 1263,50 € HT
- Lot chauffage ventilation n°13 : remplacement ballon ECS instantané par un ballon sous évier avec bloc de sécurité par OUVREUR BATIMENT Montant de l'avenant : 962,76 € HT

## MEDIATHEQUE – AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX

Lot 7 : Fourniture et pose pour la porte automatique d'une horloge astronomique pour accéder au sas et à la boîte retour en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque par la société SERRURERIE LUCONNAISE S.A.S.

Montant de l'avenant : 1 088,00 € HT

Lot 14 : travaux complémentaires / peinture intérieure cage élévateur pmr par SPIDE CHAUVEAU

Montant de l'avenant 1 459,00 € HT

Lot 4 : travaux modificatifs : fourniture et pose de trois bandeaux support d'enseigne par LCA LES CHARPENTIERES DE L'ATLANTIQUE

Montant de l'avenant : 3 011,59 € HT

Lot 12 : supplément de revêtements muraux en carreaux de faïence par BATICERAM

Montant de l'avenant : 2 045,15 € HT

Lot 9 : supplément de travaux de bois par BRODU

Montant de l'avenant 9 358,36 € HT

## BIENS VACANTS ET SANS MAITRE – INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE LA PARCELLE AB N° 140

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la maîtrise foncière nécessaire pour le projet d'extension du cimetière, la Commune a engagé des négociations avec les consorts DROUINEAU. Feu Thérèse DROUINEAU possédait également la moitié indivise du chemin joignant la rue d'Anjou au terrain de football. Le surplus était propriété de Monsieur Marcel GATEAU. En réalité cette personne serait décédée il y a plus de 70ans, sans laisser d'héritiers. En l'occurrence, la loi offre la possibilité pour une commune d'acquérir gratuitement ce type de bien considéré comme vacant et sans maître. Ainsi par arrêté ARR-2023-068 du 9 mars 2023, Monsieur le maire a ouvert ladite procédure conformément aux dispositions des articles L. 1123-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques. Une publicité a été effectuée dans un journal d'annonces légales et après un affichage public pendant 6 mois conformément à la loi, il appartient au Conseil Municipal de statuer en vue de son incorporation dans le domaine communal. L'acte de transfert de propriété, serait établi sous forme d'un dépôt de pièces au rapport du Notaire aux frais de la Commune. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide que soit incorporé dans le domaine communal la parcelle cadastrée section AB numéro 140, et transmet pour instrumenter l'acte au Notaire qui sera chargé d'établir l'acte authentique.

## SECRETARIAT GENERAL – OUVERTURE DE POSTE – ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Il est ici rappelé la nécessité de créer un poste d'assistant administratif, chargé de seconder le secrétaire général ainsi que l'ensemble des services administratifs. L'avis du Conseil est sollicité pour créer un emploi permanent à temps complet, soit 35h hebdomadaire.